



Tunisie : Les dégâts de la LF 2018 dont on parle peu

La Chambre syndicale de la parfumerie et de la cosmétique a, à maintes reprises, lancé un cri de détresse quant à la survie de certaines entreprises du secteur, suite à l'augmentation de plusieurs taxes relatives au secteur de la parfumerie et de la cosmétique, appliquées dans le projet de la loi de finances 2018, tant au niveau des matières premières qu'à celui des produits finis.

Suite à cette mesure, le marché parallèle a profité de la situation avec des produits moins chers ou de contrefaçon privant ainsi l'Etat des ressources fiscales qu'il escomptait, sans parler des risques sur notre santé !

Hatem Meziou, président de la Chambre syndicale des industriels de parfumerie et de cosmétique, a indiqué dans une interview accordée à *Express fm* que «*la consommation des produits cosmétiques et de parfums a baissé cette année d'environ 20 % en volume*» et que les prix de ces produits ont augmenté d'environ 50%, «*bien que les industriels aient beaucoup réduit leurs marges de profit*».

D'après Meziou, la loi de finances de 2018 et l'inflation ont leur part dans la hausse des prix de ces produits. «*Lorsque l'écart de prix entre l'informel et le formel devient important, on ouvre la porte à l'informel*», a-t-il indiqué.

Il a, également, déclaré que «*la loi qui régit la distribution est non conforme aux besoins du marché dans la situation actuelle*», qu'elle doit évoluer et que le secteur des produits cosmétiques et de la parfumerie souffre d'une asphyxie financière. «*La Banque centrale depuis une année exige le financement intégral des factures*» aux industriels de ce secteur lors de leurs opérations d'importation.

Le président de la Chambre syndicale des industriels de parfumerie et de cosmétique a, aussi, souligné que les produits issus du circuit de distribution légal sont soumis au contrôle et portent des mentions permettant leur traçabilité et a déconseillé l'achat des produits cosmétiques et de parfums en cas d'absence de ces mentions.

Le secteur de la parfumerie et des cosmétiques assure entre 9 mille et 10 mille emplois directs et, d'après Meziou, il pourvoit au moins 10 mille emplois indirects dont une main d'œuvre hautement qualifiée.

Les produits cosmétiques de contrebande envahissent les marchés !

Le phénomène du marché parallèle et de la contrebande de produits cosmétiques a connu, depuis 2011, une ampleur sans précédent, profitant de l'instabilité du pays, du manque de réactivité des autorités concernées et de l'absence de mesures adéquates et efficaces pour contrer son expansion.

Les gens à faible revenu ne prennent pas en considération la qualité encore moins les dates de péremption des produits. Pour des raisons on ne peut plus compréhensibles, seul le prix de vente compte pour eux. Selon des experts, ce commerce de contrebande pour le moins douteux, et qui devrait être sérieusement contrôlé, menace la santé des consommateurs. L'utilisation des produits cosmétiques périmés ou de contrebande peut causer l'apparition de boutons, de squames ainsi que de taches sur la peau...

Source : African Manager